

CGV - Offre Révision du 20/01/20 au 29/02/20



Date de validité

L'offre est valable du 20 janvier 2020 au 29 février 2020.

Détail de l'opération

L'opération Révision prévoit une remise de 30% applicable sur chaque élément filtrant (filtre à huile, filtre à air, filtre à carburant et filtre d'habitacle) achetés et remplacés dans le cadre d'une révision, quelle que soit la marque de produits proposée par le garage. Main d'œuvre en sus.

Cette remise n'est pas cumulable avec toute autre opération en cours portant sur les filtres à huile, filtre à air, filtres à carburant et/ou filtres d'habitacle. Offre non valable sur véhicules de prestiges et collections.

Garantie Constructeur Préservée : le garage réalise un entretien sur mesure du véhicule. De la vidange au diagnostic électronique, le client bénéficie d'une révision complète et adaptée au véhicule dans le respect du carnet d'entretien et des préconisations constructeur.

+ 20 points de contrôle gratuits (contrôles visuels effectués sans démontage d'organes)

- Plaquettes et disques de frein
- Flexibles de frein
- Niveau du liquide de frein
- Fuite sur le circuit de freinage (sans démontage des tambours)
- Pression /conformité/niveau d'usure des pneus
- Amortisseurs : contrôle visuel présence de fuite
- Jeu de roulement de roue
- Soufflet de transmission
- Rotules de direction et de suspension
- Echappement (contrôle visuel de la fixation)
- Vitrages
- Fonctionnement des essuie-glaces et du lave-glace
- Fonctionnement et fixation des éclairages
- Fixation de la batterie
- Avertisseur sonore
- Test d'efficacité de la climatisation et du chauffage.
- Sièges et ceinture de sécurité
- Vérification de la date du contrôle technique
- Vérification de la périodicité de la courroie de distribution
- Plaques d'immatriculation